

# Avertisseurs de radars :

## Navx saisit le Conseil d'État

Les avertisseurs de radars sont dans le collimateur depuis un décret du 4 janvier, les interdisant. La société Navx a décidé de saisir le Conseil d'État. L'objectif : suspendre ce décret.



Les avertisseurs radars doivent être prochainement interdits SIPA/DURAND FLORENCE

« Nous avons saisi vendredi le Conseil d'Etat d'une procédure de référé-suspension. Nous demandons la suspension du décret, qui occasionne un préjudice important à Navx et pose des problèmes de liberté d'expression ». La demande est claire et elle provient de la société Navx. Cette dernière vend en effet des bases de données de localisation des radars routiers pour les GPS. Pour elle, le décret paru le 4 janvier constitue un grave préjudice.

Ce décret comporte une longue série de mesures grâce auxquelles le gouvernement veut faire baisser l'accidentalité routière, dont l'interdiction des avertisseurs de radars routiers, jusque-là autorisés. Me Soffer, avocat de l'entreprise juge cette interdiction contraire à « l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui garantit la liberté d'expression, mais aussi de pouvoir recevoir et communiquer des informations, et c'est exactement ce qu'on fait ».

## Un grave préjudice économique

Et l'avocat va plus loin. « *Nous contestons la notion de pouvoir interdire la transmission d'informations dans une société démocratique, surtout lorsqu'il s'agit d'informations absolument pas confidentielles puisque tout le monde peut voir les radars. On entre dans un domaine dangereux pour les droits de l'Homme, même si l'objectif est louable* », argumente-t-il.

Il estime également que le décret du 4 janvier « *ne respecte pas l'accord signé l'été dernier entre le gouvernement et l'AFFTAC* » (Association française des fournisseurs de technologie d'aide à la conduite), qui prévoyait déjà la disparition des avertisseurs de radars. Enfin, interdire la diffusion de listes d'emplacements de radars « *constitue un préjudice économique considérable pour Navx, dont c'est un produit phare* », ajoute Me Soffer. Lundi, des « packs radars » (bases de données d'emplacements de radars fixes et mobiles, à installer sur des appareils GPS) étaient toujours téléchargeables sur le site internet de Navx.